

LE FRELON ASIATIQUE : AGISSEZ AU PRINTEMPS

Pour limiter sa prolifération et protéger la biodiversité

Une mobilisation collective dans le Tarn



! UN DANGER RÉEL

Espèce invasive arrivée en France en 2004, le frelon asiatique (frelon à pattes jaunes) se développe rapidement.

Ses impacts sont multiples :

- Sur les abeilles et la biodiversité : **20 à 30% des colonies** détruites chaque année.
- Sur l'environnement : un nid **consomme plus de 11 kg d'insectes**, perturbant la pollinisation de 70% des plantes cultivées.
- Sur l'agriculture : baisse possible de **20 à 30% des rendements** de certaines cultures fruitières.
- Sur la sécurité : comportement agressif près des nids, risques pour les habitants, randonneurs ou jardiniers.

Pour espérer un impact réel contre cette espèce invasive, il est nécessaire d'agir **collectivement et sur la durée**.



📅 QUAND PIÉGER ?

• PRINTEMPS (février-mars)

- Dès que les températures passent au-dessus de 12°C plusieurs jours, les reines émergent et cherchent à constituer un premier nid (nid primaire).
- Elles sont seules à construire et à rechercher la nourriture à l'extérieur pour leurs larves : elles sont alors **vulnérables**.

C'est le moment pour chaque citoyen de s'impliquer dans le piégeage.

• AUTOMNE

- Un nid de frelons génère une forte prédation et un stress sur les colonies d'abeilles. Il prépare l'hivernage de près de **400 reines futures fondatrices**.

C'est le moment pour les apiculteurs de protéger leurs ruchers par des dispositifs adaptés.

• HIVER

- Tous les frelons meurent **sauf les reines** qui hibernent (dans le sol, sous les écorces, dans les tas de bois, le compost...)



LE PIÉGEAGE DE PRINTEMPS EST LE PLUS EFFICACE

Il est à privilégier :
il est efficace et le moins coûteux.

Chaque capture correspond à une reine
et limite le nombre de futurs nids.

🕶️ À SURVEILLER :

Surveillez les zones abritées
à partir de début février :

- ✓ abris de jardin
- ✓ sous-toiture, sous-pente
- ✓ cabanes, chalets d'enfants
- ✓ dépendances

PIÉGER LE FRELON ASIATIQUE

COMMENT AGIR EFFICACEMENT

OÙ PIÉGER ?

- Dans les zones où la pression est importante :
 - à proximité des ruchers ou cultures impactées.
 - à proximité d'anciens nids.



- Dans les zones peu infestées :
 - 1 piège près de d'arbustes ou arbres en fleurs (source de nectar).

Objectif : 6 à 9 pièges par km², bien répartis.

Arrêter le piégeage dès l'arrivée des frelons européens (mai).

CONTACT & INFOS

Pour plus d'infos, vous pouvez participer aux réunions d'information organisées dans votre commune.

Avec le concours de :

- L'Abeille Tarnaise: rucher école du Carla (Castelnau-de-Lévis) et rucher école des Cabrols (Castres)
- Syndicat Apicole du Tarn: rucher école de Réalmont

Retrouvez les pièges et produits auprès de :

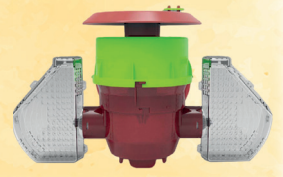
- Apiculture Remuaux (81160 Saint-Juéry)
- Aude Api (81200 Aussillon)

QUELS PIÈGES UTILISER ?

Afin de limiter la capture d'insectes non ciblés, les pièges doivent être **le plus sélectifs possible**.

Privilégiez les pièges sélectifs de **type nasse**, équipés d'un **cône d'entrée** avec une **séparation** entre l'appât et la partie de capture.

- Exemples :
- Grilles Néoppi jaunes (sur bidon ou caisse)
 - Red Trap
 - Piège coréen à ailes



AVEC QUELS APPÂTS ?

- Option 1 (mélange) :
 - 1/3 sirop fruits rouges
 - 1/3 bière
 - 1/3 vin rouge
- Option 2 (fermentation) :
 - 2L d'eau
 - 1 kg de sucre
 - 30g de levure de boulanger
 - fermentation pendant 3 jours
 - Ajouter ½ L de vin rouge
- Options complémentaires :
 - Jus de pomme seul
 - Produits attractifs du commerce prêts à l'emploi.



COMMENT PARTICIPER À LA LUTTE COLLECTIVE :

Une opération de piégeage collectif est lancée à titre expérimental dans certaines zones du Tarn.

→ Contactez-nous pour en savoir plus et participer.

**SYNDICAT
L'ABEILLE
TARNAISE**



TARN
LE DÉPARTEMENT



SAT
RÉALMONT